

ADRESSE
DU
DIRECTOIRE
DU DÉPARTEMENT DU GARD,
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

NISMES, le 24 Janvier 1792, l'an 4.me de la liberté.

MESSIEURS,

EN créant la Conſtitution, vos Prédéceſſeurs ont mérité l'admiration & l'amour de tous les François ; en la défendant avec fermeté, vous égalerez leur gloire & partagerez notre reconnoiſſance.

Elle ne périra point cette œuvre du génie & de la justice, elle a trouvé des défenseurs dignes d'elle, & la France peut être désormais tranquille sur ses destinées, puisqu'elles sont entre vos mains.

L'enthousiasme dont vous avez été saisis, dans votre mémorable séance du 14 de ce mois, l'auguste serment que vous y avez prononcé, ont redoublé la confiance & l'énergie de tous les cœurs Citoyens, tous sont enflammés de la même ardeur, tous viennent mêler leur voix à la vôtre.

Au milieu de cette acclamation unanime de patriotisme & de courage, le Directoire du Département du Gard ne demeurera point muet.

Il renouvelle devant vous, l'engagement solennel, d'être fidelle à la Constitution, d'en conserver le dépôt tout entier, de le garder pur & sans tache.

Il reprouve, comme dangereux, comme inutiles, comme honteux, tous projets de changemens, d'amendemens, de modifications; car il n'y a point de capitulation entre le despotisme & la liberté, & jamais celle-ci ne peut s'associer à la foiblesse.

Et nous aussi, nous avons juré de vivre libres ou de mourir ! Et nous aussi, nous nous sommes écriés LA CONSTITUTION OU LA MORT.

Les Administrateurs composant le Directoire du Département du Gard.

Signés, Etienne MEYNIER, Président ; MAZER, Vice-Président ; M. A. SAUVAIRE ; J. JULIEN TRÉLIS ; ANGRAVE ; RICATEAU ; GRANIER, neveu ; VEAU LANOUVELLE ; GRIOLET, Procureur-Général-Syndic ; RIGAL, Secrétaire-Général.

A NISMES, de l'Imprimerie Nationale, chez J. Gaude, Imprimeur du Département du Gard. 1792.

f21